

VOSGES : NOUVEL AN GASTRONOMIQUE - 4 JOURS AU PAYS DU LAC BLANC

4 jours / 3 nuits en formule tout compris en hôtel***
Randonnée sur la neige - Auberge de montagne - Réveillon

Que diriez-vous d'une bulle de « cocooning » après une belle sortie raquette à la neige ?
Bienvenue chez vous pour 4 journées de détente, de rando, et bien sûr un superbe réveillon !

Vous allez apprécier en journée

- Une randonnée à raquette pour arriver à l'auberge d'altitude au moment du déjeuner
- Une belle sortie sur les crêtes et les lacs pour admirer les grands paysages Vosgiens
- La visite du village de Kaysersberg et son château médiéval
- Transferts en minibus privatisé pour votre confort pendant le séjour

Et le soir, à l'hébergement, vous passez en mode « détente »

- Hôtel *** tout confort
- Piscine chauffée
- Sauna
- Espace de remise en forme
- Et un SPA de détente

La gastronomie sera le fil rouge de ce réveillon

- Un réveillon avec un repas gastronomique (6 à 7 plats, vin compris) accompagné de musique.
- La gastronomie traditionnelle des Vosges et de l'Alsace
- Repas traditionnel « Marcaire »
- Déjeuner en auberge

PROGRAMME

Jour 01 : 29 décembre : Accueil dans les Vosges

Si vous venez en train, le rendez-vous est à 17h à Colmar, à la gare SNCF, avec notre accompagnateur pour un transfert (en minibus privatisé, sur réservation à l'inscription) jusqu'à votre hébergement.

Si vous venez en voiture, le rendez-vous est à 18h directement à l'hébergement.

Installation pour 3 nuits dans votre hébergement avec :

Piscine chauffée Sauna et SPA pour se détendre en fin de journée.

Présentation du séjour, détente à l'espace bien être... Vous êtes maintenant prêts à passer une belle fin d'année ! On peut commencer à penser à la nouvelle année et ses bonnes résolutions !

Jour 02 : 30 décembre : La Grande Crête et les Lacs

Transfert (en minibus privatisé) au col du Calvaire (1144m).

Parcours panoramique du Col du Calvaire au Gazon du Faing (1302m) par les Hautes Chaumes, le lacs Blanc et le lac des Truites. Déjeuner chaud à l'Auberge du Gazon du Faing située en contrebas de la Crête à une altitude de 1225m.

Étape de 5h de marche. M = D : 185m

Jour 03 : 31 décembre : L'étang du Devin

Transfert (en minibus privatisé) au Col du Calvaire pour une journée nature.

Parcours ponctué de points de vue sur la plaine d'Alsace et les Alpes Bernoises et les grandes forêts d'épicéas. Montée à la Tête de Faux (1219m), le parcours passe par l'étang du Devin (926m) et la remarquable tourbière.

Retour à l'hôtel et préparatifs du réveillon ! Repas gastronomique (6 à 7 plats, vin compris) accompagné de musique.

Étape de 4 h 00 de marche. M : 300m D : 541m

Jour 04 : 1 janvier : Kaysersberg

Sur le chemin du retour, le village médiéval de Kaysersberg sera une étape délicieuse.

Situé sur la Route des Vins d'Alsace, c'est l'un des endroits les plus distinctifs d'Alsace. Par un agréable chemin serpentant au milieu des vignes, vous monterez au château impérial de Kaysersberg posé sur la colline au dessus du village.

Visite de la ville, avec ses nombreuses maisons à colombages et son beau centre historique, Kaysersberg possède un charme fou.

Repas dans le village de Kaysersberg « plus beau village de France » Fin du séjour à Kaysersberg vers 14h. et retour à COLMAR (en minibus privatisé, sur réservation à l'inscription)

Étape de 2 h 00 de marche. M = D : 290m

Enneigement et complément de programme : La raquette à neige nécessite, entre autres, que le manteau neigeux soit assez épais pour pratiquer cette activité dans de bonnes conditions. Votre accompagnateur vous emmènera sur les secteurs les mieux enneigés mais en fonction de l'enneigement il faudra composer avec des itinéraires en partie pédestres c'est à dire sans vos raquettes. Une chose est sûre, vos guides connaissent les moindres recoins du secteur et sauront user de toute leur expérience pour vous faire vivre une très belle semaine, en montagne, au grand air.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité d'une année à l'autre. De plus, des

situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme.

Menu du dernier réveillon

- **Vins et animations compris**

(Exemple du menu réveillon de l'année dernière)

Cappuccino de potimarron, poudre noisette et chorizo grillé
en mise en bouche

Foie gras d'oie, confiture de fruits secs et kougelhof toasté

Saint jacques en robe des champs, sauce agrumes et
poireaux frits

Filet de Bar Roti, clafouti de choucroute, beurre blanc à l'anis

Sorbet mirabelles arrosé

Filet de biche à la moutarde de fruits rouges, et sa garniture

Plateau de fromages
Dessert de l'an neuf

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le Jour 01, en gare SNCF de Colmar à 17h si vous venez en train (transfert en minibus privatisé sur réservation à l'inscription)

Si vous venez en voiture, le rendez-vous est à 18h directement à l'hébergement.

Merci de préciser votre mode d'accès à l'inscription.

Arrivée en train : Si vous venez en train, le rendez-vous est à 17h en gare SNCF de Colmar. Un transfert est prévu vers votre hébergement en minibus privatisé (à réserver à l'inscription)

Arrivée en voiture : Si vous venez en voiture, le rendez-vous est à 18h directement à l'hébergement. l'adresse vous sera communiqué avec votre convocation.

DISPERSION

Fin du séjour : Le 01 janvier vers 14h à Kaysersberg après le déjeuner (Haut-Rhin-68) et retour à COLMAR (Transfert en minibus privatisé sur réservation à l'inscription)

NIVEAU

Les randonnées ne présentent pas de difficulté technique particulière et ne constituent pas une performance sportive.

Elles s'adressent au randonneur ayant une bonne condition physique et étant capable de faire au moins 15 à 20 km à pied.

Aucune expérience raquette n'est nécessaire.

L'importance des chutes de neige variant d'une année sur l'autre, en début et fin de saison, nous vous conseillons d'emporter vos chaussures de randonnée. En cas d'enneigement insuffisant, les étapes peuvent être modifiées ou faites à pied. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si il faut porter les raquettes sur le sac pour rejoindre la neige.

Le dénivelé maximum à la montée ne dépassera pas 350 m par jour.

Vous marcherez en moyenne de 4 à 5 heures par jour (en fonction de l'enneigement). Voir le programme jour par jour.

Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.

Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtements de protection, pique-nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif. Ils ont été calculés pour un rythme de 250 mètres de dénivelé à l'heure en montée, 500 mètres à l'heure en descente et 3,5 km à l'heure sur le plat (sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos...), afin de pouvoir comparer les différentes randonnées avec la même base. Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.

Il est bien sûr évident qu'en raquettes, l'horaire de marche n'est qu'une indication. De bons marcheurs par neige dure trouveront les horaires surévalués, les petits marcheurs par neige fraîche trouveront les horaires nettement sous-évalués

HEBERGEMENT EN HOTEL 3*

- Hôtel*** de charme et classé « Logis et maître restaurateur », situé dans un village Vosgien, en chambre double, avec douche et WC. Vous pourrez profiter librement de la piscine couverte et chauffée, de l'espace forme, du sauna et du SPA.

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle.

RESTAURATION

Formule en pension complète.

Déjeuner du J2 en ferme auberge d'altitude.

Déjeuner du J3 : pique-nique avec soupe chaude sous forme de panier repas à emporter.

Déjeuner du J4 en en auberge traditionnelle au village de Kaysersberg.

Vous dégusterez des spécialités alsaciennes, arrosées, si le cœur vous en dit, des fameux vins d'Alsace.

ENCADREMENT

L'encadrement et le commentaire des régions traversées est assuré par un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien les Hautes-Vosges, ayant l'expérience de la vie de groupe et de la technique de la raquette.

GROUPE

Les groupes sont constitués d'environ 12 à 15 participants + l'Accompagnateur.

TRANSFERTS INTERNES

Transferts en minibus privatisé pendant tout le séjour.

MATERIEL FOURNI

Pour cette randonnée, nous avons le plaisir de vous équiper avec des raquettes à neige (sur simple demande avant le séjour).

Notre gamme de raquettes à neiges correspond à chaque besoin et à chaque profil d'utilisateur.

Les raquettes à neige, généralement de la marque TSL, sont conçues spécialement pour les régions montagneuses, à climat tempéré. Leurs points forts ? Une excellente accroche, une forte technicité et une précision optimale.

Vous profiterez ainsi de tout le plaisir d'une randonnée en raquette à neige !

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Matériel fourni : possibilité de prêt de raquettes + bâtons sur place.

Équipement individuel : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. Éviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

- un sac à dos à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale : 30 à 40 litres minimum (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull ou fourrure polaire, veste duvet ou un très bon anorak...). Prévoyez de pouvoir fixer vos raquettes sur le dessus ou les côtés (si nécessaire), donc pensez à vous procurer des lanières de fixation ;
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- bagages : un sac de voyage souple (un seul sac par personne) qui ferme bien et facile à transporter ;
- chaussures chaudes, imperméables et tenant bien aux pieds (chaussures de montagne ou chaussures de marche type "trekking" en cuir ou cuir et Goretex - éviter bottes ou après-ski, peu pratiques pour marcher) ;
- des guêtres ou "stop tout" ; chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- sous-vêtements chauds (collant + maillot) type "Carline" ou "Capilène" (sèchent très vite) ;
- une chemise chaude ou sweat type Carline chaude ;
- une veste en fourrure polaire (légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste de montagne ou une veste coupe-vent avec un capuchon ;
- un pantalon de montagne ou de ski chaud et souple (knickers ou fuseau) ; un surpantalon en nylon ou Goretex ;
- un bandeau ou un bon bonnet couvrant largement les oreilles ;
- deux paires de gants ou moufles couvrant les poignets ;
- une paire de lunettes de soleil ; une paire de lunettes de ski (masque) ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- maillot de bain et sandales plastiques ; papier hygiénique ;

- petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : un bol plastique (bol hermétique type Tupperware) ou assiette ; des couverts ; deux gobelets (un pour la soupe, l'autre pour le café...) ; un couteau pliant (type opinel) ; une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe de poche légère (de préférence frontale) ; des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche avec : la Carte Nationale d'Identité ou le Passeport (valide) ; le dépliant de votre assurance reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles (boissons en cours de rando, visites...)

Facultatif :

- un équipement photo ;
- une paire de jumelles ;
- une couverture de survie (modèle renforcé).

DATES ET PRIX

Budget par personne sur la base d'une chambre à partager en hôtel 3 étoile :

Du 29 décembre au 1er janvier : 775€ en formule ***

OPTIONS

- Supplément chambre individuelle : **235€ par personne en formule hotel*****, sous réserve de disponibilité
- Nuits supplémentaires avant ou après le séjour : sous réserve de disponibilité, nous consulter.
- Raquettes + bâtons : sur demande, en fonction des disponibilités, nous mettons à disposition des raquettes et des bâtons gratuitement. A réserver à l'inscription !
- **Transfert « Aller/retour » gare SNCF de Colmar > Village du Bonhomme : inclus, (uniquement sur réservation à l'inscription)**

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement et pension complète du repas du soir du jour 01 au repas de midi du jour 04
- **Réveillon ! Repas gastronomique (6 à 7 plats, vin compris) accompagné de musique.**
- 1 panier repas à emporter avec thermos de soupe chaude individuel
- 1 déjeuner en Auberge d'altitude
- 1 déjeuner au restaurant à Kaysersberg
- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé
- Les transferts internes (en minibus privatisé) pour l'accès aux randonnées
- L'accès au SPA, au sauna et à la piscine chauffée de l'hôtel
- Les frais d'organisation.
- Le prêt de matériel Raquettes et bâtons (sur simple demande)
- **Le transfert du Jour 01 depuis la gare SNCF de Colmar (inclus uniquement sur réservation)**
- **Le transfert du Jour 04 pour la gare SNCF de Colmar**

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les taxes de séjour à régler sur place à l'hébergement (environ 1,10€/jour et par personne)
- Les boissons
- toutes les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance voyage
- les déplacements supplémentaires liés à une modification du programme pour raisons météorologiques
- d'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Les **Vosges** constituent le massif le plus bas des grands massifs français (Alpes, Pyrénées, Massifs Central, Jura, Vosges), avec une altitude maximale de 1 424 mètres au **Grand Ballon** et une étendue s'étirant sur seulement 70 km de large pour 120 km de long.

Sa latitude élevée en fait pourtant le massif le plus froid à altitude égale, avec une limite pluie-neige bien plus basse que celle des Alpes ou des Pyrénées par exemple. Sur la zone de crêtes, lieu où s'épanouissent les chaumes d'altitudes, où le vent d'ouest balaye les maigres arbrisseaux, le climat est similaire à celui de l'Ecosse. Les Hautes-Vosges, ce secteur de la zone centrale aux altitudes dépassant les 800-1000 mètres, est une zone de climat rude, froid ou frais toute l'année, humide, avec une couverture neigeuse qui peut être très importante et durer jusqu'aux feux de l'été. Le contraste avec les vallées vosgiennes est saisissant, il est en est de même de façon encore plus importante avec la plaine d'Alsace.

La zone forestière, d'essence très majoritairement résineuse, change vers 1000 mètres, devient plus clairsemée, se compose de feuillus, de hêtres, davantage aptes à résister aux caprices de la nature par leur capacité à épouser le milieu. C'est ainsi qu'on retrouve des arbres petits et tordus par le vent et le froid sur les chaumes du Ballon d'Alsace, du Rainkopf, du Gazon du Faing, et des autres sommets.

La flore locale doit s'adapter à des conditions météorologiques difficiles : vents forts, froid, neige, exposition au soleil. Au sortir de l'été, elle est composée de chaume (d'où le nom), d'arbustes bas (myrtilles, aïrelles, bruyères). La chaume est le lieu d'existence d'essences végétales et animales rares encore bien préservées, activement protégées à la fois par la sensibilisation et par les zones naturelles sur les sommets ou non : Tourbière de la Charme, Massif du Ballon de Servance, Massif de Ventron, Tourbière de Machey, Langenfeldkopf, Hohneck - Jardin d'Altitude, Frankental - Missheimle, Tanet - Gazon du Gaing, Forêt des Deux Lacs). Les actions entreprises dans le cadre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges complètent ce dispositif.

Cette chaume d'altitude était autrefois le lieu de pâturage des vaches vosgiennes, élevées par les marcaires, tradition perdue qui tend à renaître à nouveau. Les chaumes les plus remarquables sont celles du Ballon de Servance (une montagne quelque peu oubliée qui abrite une faune et une flore exceptionnelles et qui est l'exemple le plus pur de la montagne vosgienne arrondie avec sa chaume à son sommet), le Ballon d'Alsace, le Drumont, le Grand Ventron, la Haute Crête allant du Gazon du Faing au Grand Ballon. Des pratiques agricoles extensives permettent le maintien des chaumes dans un bon état de conservation. On pourrait hâtivement les apparenter aux prairies d'altitudes d'autres massifs mais la chaume vosgienne reste unique en son genre.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex